Mon canton Bagnères-de-Luchon

Rubrique
Canton
Tag 1
Bagnères-de-Luchon
Tag 2
Département
Tag 3
Élus
Publié le 2 septembre 2026
Reading time
Reading time : 7 minutes
Image d’illustration

Lilian Cazabet / CD31

Suivre mon canton sur Facebook

Qu'est-ce qu'un canton ?

D’où vient le système de cantons ?

C’est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu’est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.

Chaque canton fait alors environ 18 km2. On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.

Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l’évolution démographique.

Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d’un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.

Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne – 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur – compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d’intervention d’une gendarmerie, d’une brigade de sapeurs-pompiers et d’une circonscription de collecte d’impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C’est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d’y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l’époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élection présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les 131 communes du canton de Bagnères-de-Luchon

Antichan-de-Frontignes • Antignac • Arbas • Arbon • Ardiège • Arguenos • Argut-Dessous • Arlos • Arnaud-Guilhem • Artigue • Aspet • Ausseing • Auzas • Bachos • Bagiry • Bagnères-de-Luchon • Barbazan • Baren • Beauchalot • Belbèze-en-Comminges • Benque-Dessous-et-Dessus • Bezins-Garraux • Billière • Binos • Bourg-d'Oueil • Boutx • Burgalays • Cabanac-Cazaux • Cassagne • Castagnède • Castelbiague • Castillon-de-Larboust • Castillon-de-Saint-Martory • Cathervielle • Caubous • Cazaril-Laspènes • Cazaunous • Cazaux-Layrisse • Cazeaux-de-Larboust • Chaum • Chein-Dessus • Cier-de-Luchon • Cier-de-Rivière • Cierp-Gaud • Cirès • Couret • Encausse-les-Thermes • Escoulis • Estadens • Esténos • Eup • Figarol • Fos • Fougaron • Francazal • Le Fréchet • Fronsac • Frontignan-de-Comminges • Galié • Ganties • Garin • Génos • Gouaux-de-Larboust • Gouaux-de-Luchon • Gourdan-Polignan • Guran • Herran • His • Huos • Izaut-de-l'Hôtel • Jurvielle • Juzet-d'Izaut • Juzet-de-Luchon • Labroquère • Laffite-Toupière • Lège • Lestelle-de-Saint-Martory • Lourde • Luscan • Malvezie • Mancioux • Mane • Marignac • Marsoulas • Martres-de-Rivière • Mayrègne • Mazères-sur-Salat • Melles • Milhas • Moncaup • Mont-de-Galié • Montastruc-de-Salies • Montauban-de-Luchon • Montespan • Montgaillard-de-Salies • Montsaunès • Moustajon • Oô • Ore • Payssous • Pointis-de-Rivière • Portet-d'Aspet • Portet-de-Luchon • Poubeau • Proupiary • Razecueillé • Roquefort-sur-Garonne • Rouède • Saccourvielle • Saint-Aventin • Saint-Béat-Lez • Saint-Bertrand-de-Comminges • Saint-Mamet • Saint-Martory • Saint-Médard • Saint-Paul-d'Oueil • Saint-Pé-d'Ardet • Saleich • Salies-du-Salat • Salles-et-Pratviel • Sauveterre-de-Comminges • Seilhan • Sengouagnet • Sepx • Signac • Sode • Soueich • Touille • Trébons-de-Luchon • Urau • Valcabrère

Carte des services du canton de Bagnères-de-Luchon

Ouvrir la carte en plein écran

Chiffres clés

Depuis juin 2021, ce sont près de **26,9 millions d’euros** de subventions qui ont été votées pour le canton de Bagnères-de-Luchon :

- **20,7 millions d’euros** pour les projets **communaux et intercommunaux**
- **3,1 millions d’euros** pour les **associations**
- **2,1 millions d'euros** pour les **collèges**

Il y a **4** collèges pouvant accueillir un total de **1 350** élèves :

- ASPET Armand-Latour
- BAGNÈRES-DE-LUCHON Jean-Monnet
- SAINT-BÉAT François-Cazes
- SALIES-DU-SALAT Les 3 Vallées

.pdf / 293 ko

Portrait du canton de Bagnères-de-Luchon

.pdf / 293 ko
Télécharger

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Mobilités et désenclavement

- Nouvelle télécabine Luchon-Superbagnères "Crémaillère express" (accompagnement de 19 M d'euros)
- Sécurisation du pont de Ravi (accompagnement de 11,7 M d'euros)

Santé

- Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Bagnères-de-Luchon (accompagnement de 730 000 euros)
- Agrandissement de la maison de santé d'Aspet (accompagnement de 110 000 euros)

Tourisme et attractivité

- Rénovation et extension des Thermes de Luchon (accompagnement de 1,7 million d’euros)
- Valorisation du site de Saint-Bertrand-de-Comminges / Valcabrère
- Réhabilitation de l’ancien presbytère en pôle touristique et logement de fonction (accompagnement de 342 000 euros)

Services publics

- 5 Maisons départementales de proximité :
    - Saint-Martory
    - Saint-Béat-Lez
    - Salies-du-Salat
    - Bagnères-de-Luchon
    - Aspet

Logement et solidarités

- Construction d’une résidence intergénérationnelle à His (accompagnement de 166 000 euros)
- Construction de deux logements locatifs communaux à Castillon-de-St-Martory (accompagnement de 83 000 euros)

Mobilités

- 3 nouvelles aires de covoiturage

Équipements communaux

- Création d’une salle polyvalente à Barbazan (accompagnement de 400 000 euros)
- Réhabilitation du gymnase de Salies-du-Salat (accompagnement de 655 000 euros)
- Création d'une salle multi?activités à Antignac (accompagnement de 125 000 euros)
- Création d'un pôle enfance jeunesse à Aspet (accompagnement de 216 000 euros)

Les points forts du mandat

- Une nouvelle télécabine pour l'avenir de la montagne

- 5 Maisons départementales de proximité
- Un accès routier sécurisé à Superbagnères
- Une stratégie forte de développement touristique et de services publics

Agenda du canton

Nodes
Titre court
Les cantons de Haute-Garonne

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 131 communes
- **Superficie** : 1 167 km² (le plus vaste du département)
- **Population** : 33 129 habitants (Insee 2023)
- **Densité** : 28 hab./km²
- **Intercommunalités principales** : le canton couvre les communes de la CC Pyrénées haut-garonnaises et de la CC du Cagire Garonne Salat.

Vos élus du canton

ARTIGUES Roselyne, *Conseillère départementale - Présidente de la commission Tourisme - Thermalisme - Montagne* — roselyne.artigues@elus.cd31.fr
RIVAL Patrice, *VICE-PRÉSIDENT - Ruralité, Montagne, Thermalisme* — patrice.rival@elus.cd31.fr